

exemplaire la règle de conduite qu'il nous trace dans l'Evangile : " Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, nous dit-il, n'est pas digne de moi. Celui qui quitte pour moi son père, sa mère, ses frères, ses sœurs et tout ce qui lui appartient, recevra le centuple en ce monde, et la vie éternelle. " D'où il faut conclure, avec saint Augustin et avec toute la théologie, que, lorsque Dieu nous appelle à son service, nous ne pouvons alléguer aucune considération humaine pour nous dispenser de répondre à son appel ; en matière de vocation, toute résistance compromet le salut éternel.

LETTRE DE N. T. S. PERE LE PAPE LEON XIII

A Son Em. le Cardinal Vicaire

Monsieur le cardinal,

Parmi les soins multiples que, par devoir de Notre ministère apostolique, Nous avons toujours consacrés à la conservation et à l'accroissement de la religion catholique en Italie, le principal est celui qui concerne le clergé, duquel dépendent en très grande partie les intérêts de la foi et des âmes. C'est pourquoi, en plusieurs occasions, Nous avons vivement inculqué que le clergé soit formé non-seulement à la science solide et vraie, mais d'une manière spéciale aux vertus sacerdotales et à l'esprit sincèrement ecclésiastique, qui est l'esprit même du Prêtre suprême et éternel Jésus-Christ.

Malgré la nécessité d'avoir un clergé ainsi formé est beaucoup plus grande et plus sensible pour la ville de Rome. Ici, dans la capitale du monde catholique, au centre de notre très sainte religion, où les catholiques accourent de toutes les parties de la terre, pour y être réconfortés dans leur foi, il est plus qu'ailleurs nécessaire que la vie les mœurs et les œuvres de ceux qui sont appelés la *lumière du monde* et le *sel de la terre*, resplendissent d'un plus vif et brillant éclat, afin que tous en retirent des motifs d'édification et d'excitation à bien agir. C'est pourquoi, de même que Nous l'avons fait récemment pour tous les évêques

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.